



# LE TAMBOUR

12 Novembre  
2008

## Villes et villages fleuris : obtention de la troisième fleur

Guerlesquin était à l'honneur au Conseil Régional de Bretagne mardi 4 Novembre à Rennes puisque la ville, représentée par Arsène INIZAN, Conseiller Municipal, Christophe AUFFRET et Pascal HERVE, employés communaux, a reçu sa troisième fleur. Elle entre ainsi dans l'élite des villes et villages fleuris puisque seules six communes du Finistère sont classées à un tel niveau. Le Maire, Paul UGUEN, est très heureux de ce prix et félicite toute l'équipe qui a œuvré pour arriver à ce stade du concours régional dont les étapes sont si difficiles à franchir. Effectivement, la 2<sup>ème</sup> fleur avait été obtenue en 1992, suivie de l'obtention au Sénat du diplôme national « ville ou village fleuris ». Le jury régional de fleurissement composé d'élus, de représentants du Comité Régional du Tourisme et de professionnels a visité Guerlesquin le 24 Juillet. Ses critères de sélection sont basés sur la qualité du patrimoine paysager et végétal (parcs, fleurissement, type de plantations...), le développement durable et le cadre de vie (gestion de l'eau, propreté, patrimoine bâti et environnement...) ainsi que sur l'animation et la valorisation touristique. Le jury a alors souligné la créativité et le travail réalisé, notamment au Champ de Bataille, et félicité chaleureusement les agents chargés du fleurissement, Christophe AUFFRET et Pascal HERVE.

La mise en œuvre du fleurissement de la Commune est depuis des années une des priorités de la Municipalité dont les efforts d'aménagement des espaces verts sont aujourd'hui récompensés par l'obtention de cette 3<sup>ème</sup> fleur. Le budget consacré au fleurissement est certes conséquent mais il faut savoir que les travaux réalisés au Champ de Bataille ou encore au jardin de la Mairie sont faits en régie, par les employés communaux, depuis la conception jusqu'aux plantations.

Cette troisième fleur renforce l'image de Guerlesquin comme ville fleurie, accueillante et touristique. Elle bénéficiera par le biais des actions de promotion du Comité Régional du Tourisme et du Comité National des Villes et Villages Fleuris d'une communication touristique supplémentaire et donc de retombées non négligeables auprès des visiteurs potentiels, curieux de découvrir nos réalisations. Guerlesquin se conforme également aux critères de la charte des Petites Cités de Caractère qui demandent un effort manifeste dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts.

La Commune va poursuivre ses efforts d'embellissement : l'aménagement des espaces situés devant la Mairie et autour de l'église ainsi que la mise en

fleurissement de la fontaine du haut de la ville sont programmés dans les prochains mois.



*Arsène INIZAN, Conseiller Municipal, Christophe AUFFRET et Pascal HERVE, agents techniques chargés du fleurissement, en présence des membres du jury régional de fleurissement, lors de la remise des prix au Conseil Régional.*

### Dans ce numéro :

Permanences du Maire et des Adjointes	2
Départ en retraite de Claudette Philippe	2
Bibliothèque municipale	2
Inscriptions sur la liste électorale	2
Gros plan sur : « La Guerlesquinoise Football en 1933 »	3
Associations et loisirs	3
Infos	4
Les dates à retenir	4

## Permanences du Maire et des Adjoint

Voici les prochaines permanences du Maire et des Adjoint, du vendredi 18 h au lundi 8 h, en cas de mariage, décès ou de circonstances graves (accident, sinistre...):

- ◆ Week-end du 21 au 24 Novembre : Paul UGUEN - 02.98.79.21.78 ou 06.25.41.26.40

- ◆ Week-end du 28 Novembre au 1er Décembre : Martine JAOUEN : 02.98.72.87.99 ou 06.18.59.22.66
- ◆ Week-end du 5 au 8 Décembre : Rémy LE MEUR : 02.98.72.81.44

## Départ en retraite de Claudette PHILIPPE

Claudette PHILIPPE a pris sa retraite effective depuis le 15 Septembre dernier, après plus de 38 ans de carrière dans la fonction publique territoriale.

La carrière de Claudette dans la fonction publique commence le 1<sup>er</sup> Octobre 1967 à la Ville d'Orléans : elle y débute en tant qu'auxiliaire de bureau puis est nommée stagiaire 2 mois plus tard avant d'être titularisée le 1<sup>er</sup> Décembre 1968.

Elle accède au grade de commis de Mairie le 1<sup>er</sup> Juin 1969, est à nouveau stagiaire durant une année et titularisée dans ce grade le 1<sup>er</sup> Juin 1970. Elle quitte alors cette Mairie pour rejoindre Montargis le 1<sup>er</sup> Juillet 1970 ; elle y restera jusqu'au 6 Avril 1975.

Après une disponibilité du 7 Avril 1975 au 31 Décembre 1977, période durant laquelle, du 18 février au 17 avril 1976, Claudette fera un détour par la Mairie de Botsorhel, elle rejoint enfin la Mairie de Guerlesquin le 1<sup>er</sup> Janvier 1978 où elle va œuvrer pendant quasiment trente et une années.

Chez nous, sa carrière connaîtra une progression assez remarquable puisque du grade de commis, elle deviendra successivement :

- ◆ Agent principal le 1<sup>er</sup> Janvier 1983
- ◆ Commis principal le 1<sup>er</sup> Janvier 1988
- ◆ Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe le

1<sup>er</sup> Août 1990

- ◆ Rédacteur stagiaire le 1<sup>er</sup> Avril 1994
- ◆ Rédacteur titulaire le 1<sup>er</sup> Octobre 1994
- ◆ Rédacteur principal le 1<sup>er</sup> Janvier 2001

A partir du 1<sup>er</sup> Décembre 2003, Claudette optera pour la Cessation Progressive d'Activité (C.P.A), ce qui lui permet de travailler à mi-temps.

Claudette a reçu du Maire, Paul UGUEN, la médaille de la Ville.



*De gauche à droite : Claudette et Pierre Philippe, Jonas Plusquellec, Secrétaire Général, Christophe Philippe et Paul Uguen, Maire.*

## Bibliothèque municipale



Lors des vacances scolaires, les bénévoles de la bibliothèque proposent aux enfants « L'heure du conte », animée par Marie-Claire VEILLARD.

Mardi 28 Octobre, Marie-Claire s'est fait un plaisir de raconter à la vingtaine d'enfants présents des histoires de sorcières, de citrouilles et de fantômes à l'occasion d'Halloween.

Un véritable succès !

## Inscriptions sur la liste électorale

Les personnes nouvellement arrivées sur la Commune sont invitées à se faire inscrire avant le 31 Décembre sur la liste électorale, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes de 18 ans, nés entre le 1<sup>er</sup> Mars 1990 et le

28 Février 1991 seront inscrits d'office sur la liste électorale, comme le prévoit la loi 97-1027 du 10 Novembre 1997, suite à leur recensement militaire dans la Commune et à la réception d'un courrier les informant de la procédure.



## Gros plan sur... « La Guerlesquinaise Football en 1933 »



Sur cette photo se trouvent (de gauche à droite et de haut en bas)

- ♦ Louis LE SCOUR, Jacques RIOU, Désiré TOUEZER, Charles TILLY, Petit Louis COSQUER, Roger MERRANT,
- ♦ Théophile LEON, Théophile STUM, Armand GUILLOU
- ♦ Yves BOCHER, ?, Paul MENUT, Francis PERON, Théophile LEITNER

## Associations et loisirs

### *APE du Roudour et OGECE St Joseph : animation Halloween*

Près de 85 enfants accompagnés de 22 parents et bénévoles ont participé à l'animation Halloween organisée le vendredi 31 Octobre par l'APE de l'école du Roudour, représentée par Véronique INIZAN et Nelly MORIN et par l'OGECE de l'école St Joseph, représenté par Gildas JUIFF. Après un tour de ville et une visite à la Mairie où ils ont reçu des bonbons, ils ont été répartis par petits groupes et sont allés à la rencontre des commerçants et des Guerlesquinois.



Les plus grands se sont rendus à la Résidence du Guic où ils ont pris un petit goûter pris en compagnie des résidents. L'ensemble des participants s'est ensuite retrouvé au centre commercial pour une photo. Pour terminer cet après-midi festif, les enfants ont apprécié une collation à Porz ar Gozh Ker où ils ont reçu quelques cadeaux souvenirs offerts par l'OGECE St Joseph, l'APE du Roudour et les commerçants. Les organisateurs remercient les enfants pour leur gentillesse et leur courtoisie mais également les habitants et commerçants, notamment Agnès PENE pour les livres offerts et Super U pour les cadeaux.

### *Alanig al Louarn : accueil d'une délégation Belge*

Le week-end du 11 Novembre Alanig al Louarn accueillait les sonneurs de cornemuse wallonne de l'association « La Mouchafou » basée à Mons en Belgique. Il s'agit de la troisième rencontre entre les deux associations qui partagent pendant quelques jours leur passion pour leurs traditions et cultures. Dimanche 9 Novembre, un concert était organisé sous les halles. Les 125 spectateurs ont apprécié les airs traditionnels mélodieux joués par les musiciens de la Mouchafou mais aussi le répertoire de musique irlandaise du groupe Kiguilin, les sonneurs Stéphane FOLL et Cédric LE ROY et les chanteurs des ateliers d'Alanig al Louarn.

Lundi 10 Novembre, la Municipalité recevait à son

tour les wallons qui n'ont pas manqué de jouer quelques airs de leur région en l'honneur de cet accueil. Monsieur le Maire a rappelé l'intérêt pour Guerlesquin de cet échange qui s'inscrit dans la volonté de la Commune de recevoir, notamment au titre des Petites Cités de Caractère, des animations culturelles diversifiées. Sylvain LE ROUX, Président d'Alanig al Louarn a remercié les membres de la Mouchafou et souligné les liens étroits qui les unissent de part leur passion commune mais également en amitié. Déjà, les dates sont retenues pour 2009 : une délégation d'Alanig al Louarn se rendra à Mons en Belgique pour perpétuer cette riche expérience musicale et humaine.

## MAIRIE de GUERLESQUIN

Place Martray  
BP 14  
29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 81 79  
Télécopie : 02 98 72 90 64  
E-mail : guerlesquin@wanadoo.fr  
Site Internet : www.guerlesquin.fr

EDITION ET  
PRODUCTION : MAIRIE DE  
GUERLESQUIN  
DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION :  
PAUL UGUEN, MAIRE  
DEPÔT LEGAL :  
7 FÉVRIER 2003



## INFOS

### ASSEDIC et ANPE : guichet unique à Morlaix

Faire gagner du temps à tous les demandeurs d'emploi et accélérer le retour à l'emploi, tel sont les enjeux de la nouvelle organisation que l'ASSEDIC et l'ANPE mettent en place sur leurs sites respectifs de Morlaix avec le guichet unique.

Dès à présent, les demandeurs d'emploi de la région de Morlaix effectuent toutes leurs démarches en un seul déplacement :

- ♦ A l'ANPE, ils rencontrent d'abord un conseiller Assedic pour valider leur inscription faite au préalable sur [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr) ou par téléphone au 3949, étudier leur demande d'allocation et obtenir les informations nécessaires à leur situation
- ♦ Puis, ils rencontrent aussitôt et dans les mêmes locaux un conseiller ANPE pour élaborer leur projet personnalisé d'accès à l'emploi et consulter les offres d'emploi et d'orientation.

### Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Les services départementaux de l'ONAC sont chargés d'instruire les demandes d'allocation différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC. Cette allocation s'ajoute à l'ensemble des ressources de quelque nature que ce soit de façon à assurer un revenu total de 681 € mensuels. Pour bénéficier de cette allocation, il faut déposer une demande auprès de l'ONAC et remplir les 4 conditions suivantes : être veuf(ve) d'un(e) pensionné(e) militaire d'invalidité, d'un(e) titulaire de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la nation, être âgé(e) au minimum de 60 ans au moment de la demande, justifier de ressources mensuelles inférieures à 681 € et résider dans le département.

☎ ONAC : 02.98.55.45.74

## Les dates à retenir

**Lundi 17 Novembre de 18 h à 19 h** : Réunion du Conseil Municipal Jeunes - Mairie

**Samedi 22 Novembre à 20 h** : Repas des soixantenaires - Restaurant les Baladins

**Lundi 24 Novembre de 8 h 30 à 10 h** : Permanence de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Morlaix Communauté (voir Tambour 143 du 17 Septembre) - Mairie

**Mardi 25 Novembre à 20 h 30** : Art floral par Soleil de Tournesol - Salle des aînés

**Samedi 29 Novembre à 20 h** : Repas bœuf bourguignon du Collège Roz Avel - Salle ar Blijadur

**Dimanche 30 Novembre à 10 h** : Assemblée Générale de la Fnaca - Salle des associations

**Mardi 2 Décembre**

♦ **De 9 h 30 à 12 h** : Permanence de M. INIZAN, Assistant social, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90 - Mairie

♦ **De 14 h à 17 h** : Permanence de la Mission Locale, sur rendez-vous au 02.98.15.15.50 - Mairie

**Mercredi 3 Décembre** : Elections prud'homales - Salle du Conseil

**Samedi 6 Décembre à 16 h 30** : Assemblée Générale du Tennis Club - Salle des associations

**Vendredi 12 Décembre à 20 h 30** : Spectacle de Noël de l'école St Joseph - Salle ar Blijadur

**Samedi 13 Décembre à 18 h 30** : Arbre de Noël de l'Amicale des Pompiers - Salle des aînés